

MOT DU MAIRE

Cher citoyens & citoyennes

D'entrée de jeu, je tiens à remercier la population de Lac-des-Écorces pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'accordant un nouveau mandat à titre de maire. Je me ferai un devoir de continuer à avoir toute mon attention tournée vers le bien-être de notre communauté. Au cours des 4 prochaines années de ce nouveau mandat, je m'engage à être disponible, comme par le passé, pour vous rencontrer, pour vous écouter et essayer de trouver une ou des solutions possibles aux divers problèmes municipaux que vous nous soumettez.

Également, je tiens à souligner et à féliciter l'arrivée d'un nouveau membre au Conseil municipal, M. Éric Paiement. Il s'est joint à nous à titre de conseiller municipal au siège #3. Je suis persuadé que la venue de ce dernier sera un plus pour notre municipalité. M. Éric Paiement remplace M. Ghislain Taillon, qui a décidé de prendre sa retraite de la vie politique après avoir occupé ce poste au cours des 8 dernières années. Je tiens à le remercier pour l'ensemble du travail accompli pour notre municipalité. Nous lui souhaitons une belle retraite!

De plus, je veux aussi, au nom de tout le Conseil municipal, remercier M. Claude Meilleur, directeur général de notre municipalité, pour ses 35 ans de bons et loyaux services envers notre municipalité. M. Meilleur nous quittera à la fin décembre 2013 pour une retraite bien méritée. Il sera remplacé par M. Jean Bernier, qui entrera en fonction en décembre 2013. M. Bernier possède une formation en économie et en finance, ainsi qu'une bonne expérience dans le domaine municipal. Le Conseil municipal et les employés lui souhaitent la bienvenue et un mandat rempli de belles réalisations.

L'année 2014 est déjà à notre porte et il reste encore plusieurs projets à compléter en 2013. En effet, nous avons eu un agenda bien rempli en 2013 avec des activités telles que : Le relais pour la vie, La petite séduction, et la Fête nationale régionale. Il faut aussi souligner la construction du Chalet des patineurs et du Dôme, qui sera installé au début décembre. Les amateurs de patinage et de hockey pourront alors profiter de meilleures conditions pour pratiquer leur sport dès cet hiver !

En terminant, j'en profite pour vous rappeler que je suis disponible pour vous citoyens & citoyennes. N'hésitez donc pas à me faire part de vos idées et de vos projets concernant la municipalité.

Au plaisir de vous rencontrer!

Pierre Flamand, maire

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES

Présenté par le maire Pierre Flamand
À la séance du conseil municipal tenue le 11 novembre 2013

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,
Collègues du conseil municipal,

À titre de maire de la Municipalité de Lac-des-Écorces, j'ai le privilège une fois de plus de vous livrer le rapport sur la situation financière de notre Municipalité. Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, Je vous présente un rapport sur la situation financière qui traite des derniers états financiers consolidés vérifiés, des résultats de l'année en cours, des orientations du prochain budget pour 2014 ainsi qu'un résumé des grands investissements et des projets actuels et à venir. Le code stipule également que je dois vous faire part de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus conclut au cours de ce cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, contrats qui ont eu lieu depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière de la municipalité. Ces listes sont publiques et peuvent être consultées au bureau de l'Hôtel de ville à compter de ce jour. Je vous ferai part, par la même occasion de la rémunération accordée aux élus pour l'exercice 2013.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2012

L'exercice terminé le 31 décembre 2012 s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 439 655 \$ dont 81 032 \$ appartiennent à des organismes contrôlés. Cet excédent est principalement causé par certaines dépenses prévues qui n'ont pas été effectuées et des revenus de services rendus et revenus divers qui ont été supérieurs à ceux budgétés.

L'endettement total net à long terme se situe quant à lui à 4 612 878 \$ à la même date dont 845 192 \$ représentant la part de la Municipalité dans la Régie Intermunicipal des déchets de la Lièvre et 144 350 \$ à la MRC d'Antoine-Labelle. Sur les 3.6 millions de dette nette à la Municipalité uniquement, 1 417 238 \$ sont des dettes remboursables par des tiers selon divers programmes gouvernementaux.

Maintenant, je vous fais part des grandes lignes du rapport financier 2012 :

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Revenus de fonctionnement | 3 697 892 \$ |
| Charges de fonctionnement | 3 655 357 \$ |
| Remboursement – dettes à long terme | 169 604 \$ |
| Amortissement | 591 275 \$ |
| Affectations | 25 018 \$ |

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

La firme Guilbault Mayer Millaire Richer Inc. a déposé son rapport le 10 juin 2013 et mentionne que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2012, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR 2012

Les immobilisations réalisées au cours de l'exercice 2012 se chiffrent à plus de 1 409 000 \$ dont 1 044 000 \$ appartenant à la Municipalité. Ces investissements sont financés par la Municipalité, par des subventions gouvernementales et autres tiers. Les projets les plus importants sont sans contredit l'usine pour le traitement des eaux usées du secteur Val-Barrette financée à 85% par le PIQM, l'achat d'un tracteur pour la voirie, les travaux d'asphaltage du chemin Gauvin et du chemin du Pont, la réfection des trottoirs du secteur Val-Barrette.

DONNÉES PRÉLIMINAIRES DES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013

Le budget non consolidé de la Municipalité de Lac-des-Écorces s'établit à 3 380 000 \$. Au moment d'écrire ces lignes, l'équilibre budgétaire semble se concrétiser tout en laissant un surplus d'exercice dans la mesure où aucun imprévu majeur ne vienne perturber nos activités d'ici la fin de décembre.

Pour ce qui est des immobilisations, outre les travaux de réparation de rues, telles la montée Foisy et la rue Napoléon-Guy et certaines autres, l'emphase a été mis sur la construction du Chalet des patineurs, la continuité des travaux à l'usine de traitement des eaux usées, l'achat d'un nouveau camion de pompiers et notre implication dans la construction du dôme pour la patinoire du secteur Lac-des-Écorces.

En vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des membres du conseil municipal, le présent document doit mentionner les rémunérations et allocations de dépenses des élus :

| | Maire | Conseiller |
|------------------------|-----------|------------|
| Salaires | 19 484 \$ | 5 672 \$ |
| Allocation de dépenses | 9 742 \$ | 2 835 \$ |

LISTE DES CONTRATS

Comme mentionné précédemment, voici la liste des contrats comportant une dépense de 25 000 \$ que la Municipalité a conclu depuis le dernier rapport du maire sur la situation financière ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette même période avec un même contractant lorsque l'ensemble des ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste est annexée au présent document.

Notre salle communautaire du Chalet des patineurs, d'une capacité d'environ 54 personnes, est maintenant disponible pour location. Pour plus d'informations, communiquez au 819-585-4600 poste 221.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2014

La direction des services financiers en collaboration avec tous les services concernés travaillent actuellement à l'élaboration du budget 2014. La nouvelle année s'annonce sous le signe de la continuité et de l'évolution. Nos actions en lien avec le budget resteront axées sur nos priorités soit la qualité de vie de tous nos citoyens. Nous allons diriger nos efforts dans le maintien de nos infrastructures existantes ainsi que par l'embauche d'un technicien en loisirs qui permettra de développer ce service. Nous gardons toujours comme préoccupation de limiter les charges fiscales à un niveau acceptable pour nos citoyens tout en restant tourné vers l'avenir.

IMMOBILISATIONS 2014

Pour ce qui est des immobilisations prévues pour 2014, les projets qui retiennent l'attention sont principalement reliés à des travaux d'entretien des infrastructures municipales, l'acquisition de modules de jeux d'eau qui seront installés dans le secteur Val-Barrette, l'installation d'un court de tennis à même le dôme et la réfection de la rue du Quai (égouts, aqueducs et bordures de rues), la mise à jour du système informatique et l'acquisition d'un véhicule pour le service des eaux.

CONCLUSION

En conclusion, je tiens à vous rappeler que la situation financière de la Municipalité est saine. Nous travaillons toujours dans le but d'assumer nos obligations financières à court terme, tout en nous assurant de respecter nos engagements futurs. Nous allons donc conserver nos pratiques de gestion rigoureuses. Je remercie sincèrement tous les employés de la Municipalité ainsi que les bénévoles qui nous permettent d'offrir des services de qualité dans un milieu de vie de grande qualité.

Pierre Flamand, maire
Municipalité de Lac-des-Écorces

MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ CONCLUS AU COURS DE L'EXERCICE 2013 ET CONTRATS DE 2 000 \$ ET PLUS DONT L'ENSEMBLE DÉPASSE 25 000 \$ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 955 DU CODE MUNICIPAL

| MRC d'Antoine-Labelle | | André Prud'homme | |
|---|--------------|---------------------------------------|---------------|
| Quote-part 2013 | 140 796.68\$ | Graviers et concassés | 24 282.11 \$ |
| Fibre optique | 6 507.80 \$ | | |
| Fonds d'investissement 2013 | 2 270.00\$ | | |
| Formations et autres | 1 371.88 \$ | | |
| Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre | | Lacelle & Frère Inc. | |
| Quote-part 2013 + fonds de réserve | 282 734.00\$ | Entretien chemins d'hiver | 178 518.23 \$ |
| Frais d'enfouissement boues septiques | 8 112.10\$ | Niveleuse | 4 071.82 \$ |
| Ville de Mont-Laurier | | Les Constructions Desmera Inc. | |
| Supra-locaux 2013 | 89 232.04\$ | Construction Chalet des patineurs | 161 553.99 \$ |
| Services de désincarcération et autres | 7 196.95\$ | | |

| | | | |
|--|---------------|--|---------------|
| Ministre des Finances du Québec | | Pavage Wemindji Inc. | |
| Services de la Sûreté du Québec | 202 712.00 \$ | Travaux de pavage | 46 796.76 \$ |
| Retenues à la source | 215 884.71 \$ | | |
| Receveur général du Canada | | Outillage 51 inc. | |
| Retenues à la source | 72 943.89 \$ | Réfection de chemin | 55 000.00 \$ |
| Hydro-Québec | | Québec inc. 9088-9569 | |
| Achat de services | 29 513.27 \$ | Station de pompage secteur Va-Barrette | 974 850.08 \$ |
| Groupe Ultima Inc. | | Génivar inc. | |
| Assurances générales | 59 498.00 \$ | Dossiers : PIQM, eau potable | 107 252.07 \$ |

MOT DE JEAN BERNIER, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me joins à la Municipalité de Lac-des-Écorces. Je souhaite que mon arrivée en poste soit le début d'une relation longue et productive avec la municipalité, à l'image des 35 ans de très bons et loyaux services de M. Claude Meilleur. Je compte mettre tous les efforts nécessaires afin de remplir mes fonctions efficacement à la satisfaction du Conseil municipal et de la population en général.

Ma venue s'inscrit dans le contexte d'accroissement continu des responsabilités dans les différentes sphères d'activités municipales et de la volonté du Conseil municipal de développer les loisirs offerts à la population et de positionner avantageusement la Municipalité de Lac-des-Écorces dans le contexte régional.

Enfin, je compte utiliser mes aptitudes de gestionnaire à la municipalité pour mettre en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance dans un objectif de performance organisationnelle, avec un souci continu d'intégrité et de transparence.

BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Cette année, la Municipalité compte souligner le travail accompli par ses bénévoles. Les organismes sans but lucratif et les citoyens sont invités à soumettre le nom des personnes qui se sont démarqués par leur dévouement à la communauté. Pour proposer le nom d'une personne, vous devez le faire par écrit en expliquant les raisons de votre choix. Vous acheminerez votre texte à la réception de la Municipalité en le déposant en personne ou par la poste au 672, boul. St-François, Lac-des-Écorces, ou encore par courriel au adm@lacedesecorces.ca. La date limite est le 7 décembre 2013.

Le Conseil procédera au choix du bénévole de l'année parmi les candidatures reçues lors de l'adoption du budget 2014 (la date n'est pas encore connue). La Municipalité invitera ses citoyens à un 5 à 7 et annoncera le nom de la personne bénévole de l'année.

SERVICE D'URBANISME

S.V.P. N'oubliez pas de prendre un rendez-vous avant de vous présenter au bureau de l'urbanisme pour vous procurer un permis. Hélène Poisson, poste 223 Courriel : urb@lacedesecorces.ca

COMITÉ DES LOISIRS

L'an dernier, le Comité des loisirs de Lac-des-Écorces a travaillé très fort à l'organisation de la Fête nationale régionale et à la tenue des activités estivales de la municipalité; le terrain de jeux et la balle molle. Pour les prochaines années, nous avons à cœur le dynamisme de notre milieu de vie, nous voulons que ça bouge à Lac-des-Écorces! Nous profiterons de l'arrivée du Mégadôme Uniprix pour vous offrir des activités spéciales à l'occasion, et nous organiserons des événements divers, tels que tournoi de poker, fête des neiges et autres. Nous allons aussi animer nos quartiers pour l'été avec le retour de la Fête nationale, le terrain de jeux, la balle molle mineure et adulte, ainsi que des activités spéciales pour petits et grands.

Nous sommes un groupe de jeunes et de bénévoles motivés, et nous sommes là pour vous. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous souhaitez participer ou organiser des activités, nous voulons travailler avec vous, pour tous.

On se voit cet hiver sur la patinoire !

Votre Comité des loisirs

François, Karine, Marie-Christine, Matthieu, Rémi, Sandra et Valérie
loisirsjde@gmail.com

BIBLIOTHÈQUES

Secteur Lac-des-Écorces

570, boul. St-François – Tél. 819-585-2555

Mardi et Jeudi 17h30 à 20h

Mercredi 9h à 11h

Vendredi 12h30 à 15h

L'heure du conte : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois à 10h

Secteur Val-Barrette

135, rue St-Joseph – Tél. 819-585-3131

Lundi et Jeudi 18h à 20h30

- Les plus récentes nouveautés se retrouvent sur nos tablettes en location à 2\$ par semaine < et l'argent reçu nous permet d'acheter de nouveaux livres.

P-S Nous acceptons les dons de livres récents et en bon état.

Les bibliothèques de nos secteurs organisent le concours :
Livre coup de cœur pour les jeunes de 8 à 15 ans

FONCTIONNEMENT DU CONCOURS:

Dans chacune de nos bibliothèques, lors de l'emprunt d'un livre, vous obtiendrez et remplirez un coupon vous rendant admissible à un tirage d'un bon d'achat de 25\$ à la papeterie des Hautes-Rivières. Le tirage aura lieu le 19 décembre 2013.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE RIVIÈRE KIAMIKA

À chaque parution du Mot du maire, il nous fait plaisir, au nom de tous les pompiers du Service de sécurité incendie Rivière Kiamika, de vous partager notre savoir en sécurité incendie ainsi que le bilan de nos activités. Le principal but d'un service incendie est certes de répondre aux situations d'urgences sur notre territoire, mais aussi d'assurer une présence rassurante auprès de nos concitoyens. Notre service incendie se veut un porte-étendard de cette valeur. Ce contact auprès des gens se fait de plusieurs manières, telles que les visites de prévention résidentielles, les visites dans les écoles, les visites dans les foyers de personnes âgées, la distribution des bonbons à l'Halloween et j'en passe.

Le 13 octobre dernier, avait lieu la journée annuelle des pompiers du SSIRK, sur le site du Chalet des patineurs à Lac-des-Écorces. Cet évènement fut une réussite sur toute la ligne! Le beau temps était au rendez-vous, les bénévoles étaient en pleine forme et les familles se sont déplacées en grand nombre. Que se soit pour venir faire un tour de camion de pompier, pour arroser avec les lances, pour observer l'équipement, pour venir jouer dans les jeux gonflables, pour regarder des simulations de feux de véhicules et de cuisson, pour une démonstration d'extincteur portatif, pour faire une simulation d'évacuation dans la fumée ou pour venir suivre le cours Héros en 30 minutes, nous n'avons vu que des sourires au visage de nos visiteurs. Voilà la vraie récompense d'une telle réussite! De voir autant de gens de bonne humeur, fascinés par le monde des pompiers et pleinement satisfaits d'être venu faire un tour en ce magnifique dimanche d'automne. Voilà une de nos missions accomplies.

Le succès incontestable de cette activité fait que celle-ci sera assurément de retour l'an prochain. Nous vous y invitons déjà d'avance! Également, nous aimerions remercier nos précieux commanditaires qui ont su se montrer plus que généreux à notre égard. Nous avons fait le tour des commerçants locaux dans le but de recueillir des prix de présence à distribuer. En tout, une centaine de prix ont été distribués lors des tirages tout au long de la journée. Une belle façon pour les commerçants de s'afficher tout en contribuant au succès de la journée. Encore une fois merci!

Pour finir, nous aimerions souligner et remercier encore une fois la présence de la population de nos villages à cette activité. Les gens sont venus de partout: Chute Saint-Philippe, Lac-des-Écorces, Kiamika, Lac-du-Cerf et autres municipalités des alentours. Ce succès est grandement attribuable au nombre de visiteurs. Nous estimons à plus de 500 personnes qui sont venus nous voir le 13 octobre! Que dire de plus que merci de votre implication. Voici une autre motivation pour nous, qui nous donne l'ambition de continuer à organiser notre journée porte ouverte avec le sourire année après années.

À l'an prochain!

Au nom du Service de sécurité incendie Rivière Kiamika,

Simon Lagacé & Dominic Tremblay 819-585-9155 prevention@lacedesecorces.ca
Directeur Technicien en prévention des incendies et pompier

COMMUNAUTAIRE DIVERS

Un groupe de citoyens désire organiser des activités pour les 0-12 ans. Pour ce projet, des bénévoles seront nécessaires afin qu'il se réalise. Vos idées et vos suggestions sont aussi les bienvenues. Entre autres, ce groupe désire mettre sur pied une activité « Petits cuistots » avec des mamans et des grands-mamans. La première activité de ce groupe aura lieu le 20 décembre 2013 à compter de 18h. Une soirée cinéma est prévue lors de cet événement. Pour plus d'informations, téléphoner au 819-585-2490 et demander Nicole Thériault.

SERVICE DE L'EAU POTABLE

L'hiver arrive à grand pas ! Il se produit alors un phénomène assez particulier. Étrangement, il se produit à chaque année une augmentation de la consommation d'eau potable par certains utilisateurs du réseau d'aqueduc et ceci malgré eux. Cela veut donc dire qu'il y a rupture d'une canalisation d'eau.

Il est donc important de résoudre cette problématique très rapidement, car l'eau coule de façon continue. Saviez-vous que vous pouvez nous aider à résoudre ce problème ?

En effet, vous pouvez nous aider à résoudre ce problème en sachant où se trouve votre entrée d'eau sur votre terrain et dans votre résidence. Nous vous demandons aussi d'être en mesure de fermer le robinet d'entrée d'eau dans votre résidence en tout temps, ainsi que la vanne de votre entrée d'eau située sur votre terrain en cas d'urgence.

PROBLÈMES D'AQUEDUC OU D'ÉGOUT?

Il faut d'abord localiser et identifier la source du problème.

Pour se faire, contactez la Municipalité durant les heures d'ouverture au 819-585-4600.

URGENCE SEULEMENT

Le soir et la fin de semaine, contacter Sylvain Lachaine au 819-440-6237.

La personne concernée sera en mesure de déterminer si le problème se situe dans les infrastructures de la municipalité ou sur la propriété du citoyen. Dans ce dernier cas, il est de la responsabilité du citoyen de faire faire les réparations, le tout à ses frais.

CALENDRIER 2014 DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les réunions en 2014 auront lieu à compter de **19h** au 672, boul. St-François, Lac-des-Écorces le 2^{ième} lundi du mois sauf en octobre, où elle aura lieu le 2^{ième} mardi du mois.

| | | | | | |
|------------|------------|-------------|------------|-------------|------------|
| 13 janvier | 10 février | 10 mars | 14 avril | 12 mai | 9 juin |
| 14 juillet | 11 août | 8 septembre | 14 octobre | 10 novembre | 8 décembre |

CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE

| | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Siège n° 1 : Serge Piché | Siège n° 2 : Louise Lafrance | Siège n° 3 : Éric Paiement |
| Siège n° 4 : Normand Bernier | Siège n° 5 : Gaétan Brunet | Siège n° 6 : Yves Prud'homme |

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Administration : Lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h.

Urbanisme : Lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h.

HORAIRE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux seront fermés à partir de 16h le vendredi 20 décembre 2013 et réouvriront le lundi 6 janvier 2014 dès 8h.